
Un ex-voto oculaire inscrit trouvé au Clos du Détour à Pannes (Loiret), sanctuaire du territoire sénon

An inscribed ocular ex-voto at Clos du Détour, Pannes (Loiret), a sanctuary in Senone territory

Monique Dondin-Payre et Christian Cribellier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/1694>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2011
Pagination : 555-568
ISSN : 0220-6617

Référence électronique

Monique Dondin-Payre et Christian Cribellier, « Un ex-voto oculaire inscrit trouvé au Clos du Détour à Pannes (Loiret), sanctuaire du territoire sénon », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 50 | 2011, mis en ligne le 16 janvier 2012, consulté le 06 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/racf/1694>



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Monique **DONDIN-PAYRE***
et Christian **CRIBELLIER****

**Un ex-voto oculaire inscrit trouvé
au Clos du Détour à Pannes (Loiret),
sanctuaire du territoire sénon**

*AN INSCRIBED OCULAR EX-VOTO AT
CLOS DU DÉTOUR, PANNES (LOIRET),
A SANCTUARY IN SENONE TERRITORY*

Mots-clés : argent, *Aviola*, ex-voto oculaire, citoyenne romaine, dédicace, *Prisceia*, Pannes, sanctuaire, Sénons.

Keywords: *Aviola*, *dedication*, *Loiret*, *ocular ex-voto*, *Pannes*, *Prisceia*, *Roman citizen (woman)*, *sanctuary*, *Senones*, *silver*.

Résumé : Un ex-voto oculaire a été découvert dans une fosse d'un sanctuaire à Pannes (Loiret), dans le territoire de la cité des Sénons, lors de fouilles préventives effectuées en 1996-1997, préalablement à la construction de l'autoroute A.77. Mal connue, la région est riche en vestiges antiques, et ce sanctuaire, dédié à une ou des divinité(s) non identifiée(s), était assez important pour attirer, entre autres, une citoyenne romaine d'origine indigène, *Prisceia Aviola*. Elle a offert un ex-voto oculaire de forme inédite jusqu'ici, fabriqué dans un matériau exceptionnel, l'argent, et – fait rare – y a fait graver une formule dédicatoire. La faible proportion des femmes, surtout citoyennes romaines, parmi les dévots, le choix du métal original, la qualité du support confèrent à l'objet une singularité qui montre l'attractivité du sanctuaire où il a été déposé.

Abstract: *An ocular ex-voto has been found inside a pit in a sanctuary situated at Pannes (Loiret), in the territory of the Senones' city, during excavations which took place in 1996-1997, before the A77 motorway construction. In spite of the fact that the archaeological assessment of the region is incomplete, numerous antique remains have been found; this sanctuary, whose deity (or deities) is/are unknown was important enough to attract, amongst others, a female Roman citizen of local origin, Prisceia Aviola. She offered an ocular ex-voto of a previously unseen shape, the material of which – silver – is exceptional, and which bears a dedicatory inscription, an uncommon characteristic. The small ratio of women, especially those who were Roman citizens amongst worshippers, the choice of an unusual metal and the quality of the artefact make this offering so special that it proves the attractiveness of the sanctuary where it was placed.*

* CNRS, UMR 8210, Paris - ANHIMA, INHA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris.

** SRA, DRAC Centre, UMR 7041, ArScAn, 6 rue de la Manufacture, 45000 Orléans.

1. CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

La pièce a été mise au jour en 1996-1997, lors d'une fouille préventive menée dans le cadre des interventions archéologiques précédant la construction de l'autoroute A.77, sur le tronçon de Dordives de Cosne-sur-Loire, au lieu-dit Clos du Détour, commune de Pannes (Loiret), par Valérie Renard (AFAN), titulaire de l'autorisation de fouilles (site Patriarche : 45 247 003 AH) et auteur, avec Florence David, du rapport (RENARD, DAVID 1997). V. Renard nous a généreusement autorisés à étudier l'objet, qui a été présenté à l'exposition " *Aux origines du Loiret, de la Préhistoire à l'autoroute A19* " (2009, château de Chamerolles). Le site se trouve à 4 km à l'ouest de Montargis, à 2,5 km de Gondreville, dans une région de la cité des Sénons dense en vestiges (Fig. 1). Une agglomération antique s'étendait en périphérie du bourg médiéval de Montargis, sur le site des Closiers (PROVOST 1988 : 162-163 et CRIBELLIER à paraître a), un très important sanctuaire est connu à Sceaux-en-Gâtinais et un mausolée a été mis au jour à Gondreville (DONDIN-PAYRE, SCAON 2006/07). Le site du Clos du Détour avoisine sans doute le tracé de la voie antique de Montargis à Sceaux-du-Gâtinais, dont des portions sont connues par des prospections aériennes et la fouille préventive de Gondreville. Une brève notice lui est consacrée dans la *Carte archéologique de la Gaule* (PROVOST 1988 : 165) mais sa connaissance a considérablement progressé depuis, notamment grâce à ces fouilles (MORIN, GUIOT 2009 : 36).

Depuis longtemps, en effet, des travaux agricoles, qui ont arasé de nombreuses structures bâties, ont fait remonter une grande quantité de mobilier. À Pannes même, dès le XIX^e s., des vestiges d'un " temple antique " sont signalés sous l'église, et des bornes de grès d'1,4 m à proximité du cimetière ont été interprétées comme des milliaires (?) (RENARD, DAVID 1997 : 12-13). Par la prospection aérienne et pédestre du secteur, puis lors des fouilles préventives, la présence d'un sanctuaire ceint d'un mur déterminant un quadrilatère (220 m de long x 130 m de large ; RENARD, DAVID 1997 : 12-14 et fig. n° 5), encerclant au moins trois temples de type *fanum* (une *cella*, une galerie) et un petit balnéaire, a été reconnue, ainsi que diverses autres structures maçonnées (Fig. 2). Cette enceinte présente la particularité de comporter des alignements de trous de poteau définissant trois travées qui subdivisent l'espace ; ce type d'aménagement est connu à proximité, ainsi à Beaune-la-Rolande dans un contexte d'habitat (CRIBELLIER à paraître b), et dans des cours de *villae*. L'ensemble du sanctuaire, qui couvre près de

3 ha, est daté du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. au milieu du III^e s. d'après le mobilier, notamment les monnaies.

L'objet étudié ici a été trouvé dans une fosse (F.109), accolée au mur sud-est (US.873) du péristyle du " grand " *fanum* (F.53), le plus important et le plus complexe des trois temples. Cette fosse de 1,50 m x 1,40 m de côté, peu profonde (24 cm) a été creusée à l'angle de ce mur et du mur nord-est (US.860) du *fanum* (Fig. 3). Elle était comblée d'une unique couche de limon argileux gris (US.875) qui contenait des petits fragments de calcaire, des morceaux de tuiles et de mortier, ainsi que divers objets : 38 perles tubulaires de collier en pâte de verre, un élément d'applique en bronze argenté et l'ex-voto oculaire dont il est question ici (Fig. 4, CANNY 1997 : 6-7, 9, Cl. 3, fig. 2). Cette structure excavée se trouvait donc dans le temple même, et il est vraisemblable qu'elle était destinée à conserver du matériel culturel et des offrandes, peut-être mis à l'abri après démantèlement du sanctuaire.

Une autre fosse F.95 (US.854b, c et d), située contre le mur sud-ouest de la *cella* du même *fanum* (Fig. 3 et 4), a également livré divers objets remarquables dont une poignée de coffre en alliage cuivreux à décor zoomorphe, une fine plaque d'argent pliée et une monnaie de Tétricus (CANNY 1997 : 6, 13, Cl. 8).

2. DESCRIPTION

L'objet appartient à une catégorie bien connue, celle des ex-voto " anatomiques " : il est coutumier de désigner ainsi tous les ex-voto représentant un élément du corps humain, qu'il s'agisse des membres, du visage ou de n'importe quelle autre partie du corps. La sous-série des ex-voto oculaires est particulièrement riche en Gaule, où la moitié est concentrée aux Sources de la Seine et au Mont Auxois, à Alésia, auxquels s'ajoutent au moins une trentaine de sites qui ont livré un ou plusieurs spécimens chacun ; le total se monte à 350 exemplaires au moins. Isabelle Fauduet, qui a consacré plusieurs études à ces objets (FAUDUET 1988 ; 1990 ; 1993 ; 2002 ; à compléter par ROMEUF 2000 : 52 et 86-87 et 94-95, n. 109-111), les a classés selon leur aspect : un premier groupe englobe les plaques, rectangulaires ou de formes géométriques polygonales diverses, aux angles arrondis ou non. Un second groupe est composé des plaques découpées de sorte à approcher la forme d'un ou des deux yeux, isolés ou accolés ; elles sont qualifiées de losangiques (un œil), bi-losangiques ou en amande. En principe ce second groupe correspond au nord-ouest de la Gaule et à la vallée de la

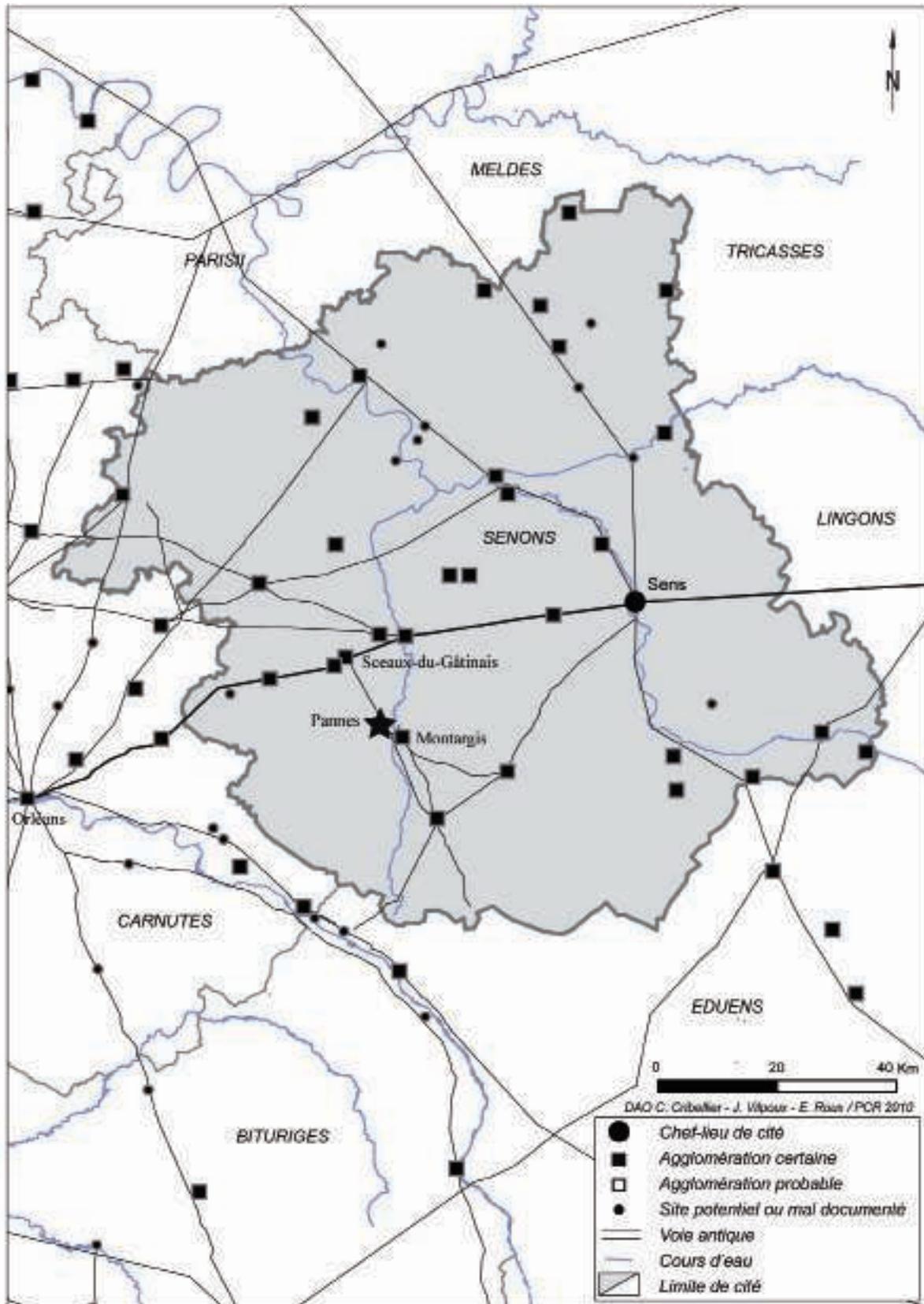


Fig. 1 : La situation de Pannes dans la cité des Sénons.

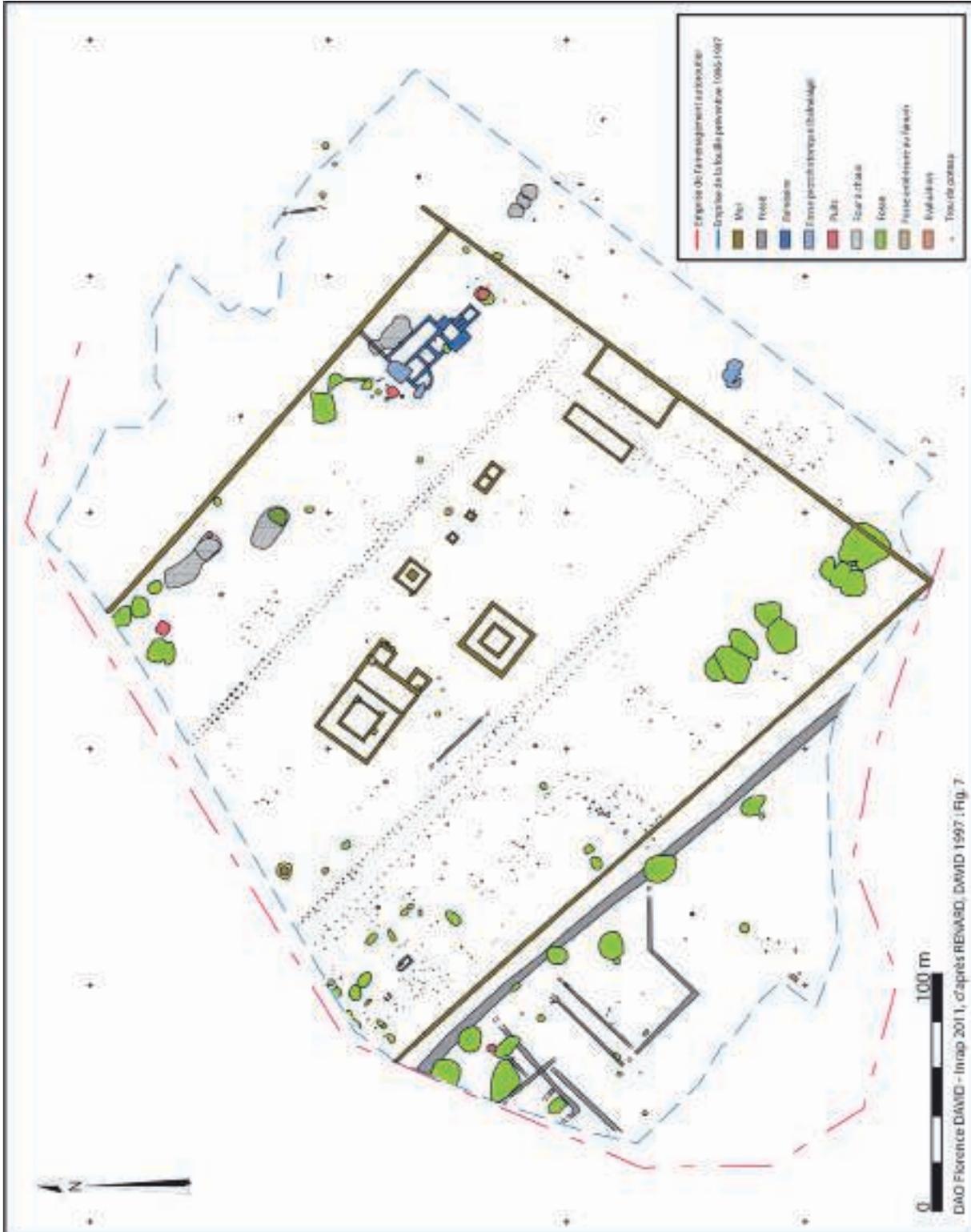


Fig. 2 : Pannes, Le Clos du Détour (Loiret), plan du sanctuaire objet d'une fouille préventive en 1996-1997.

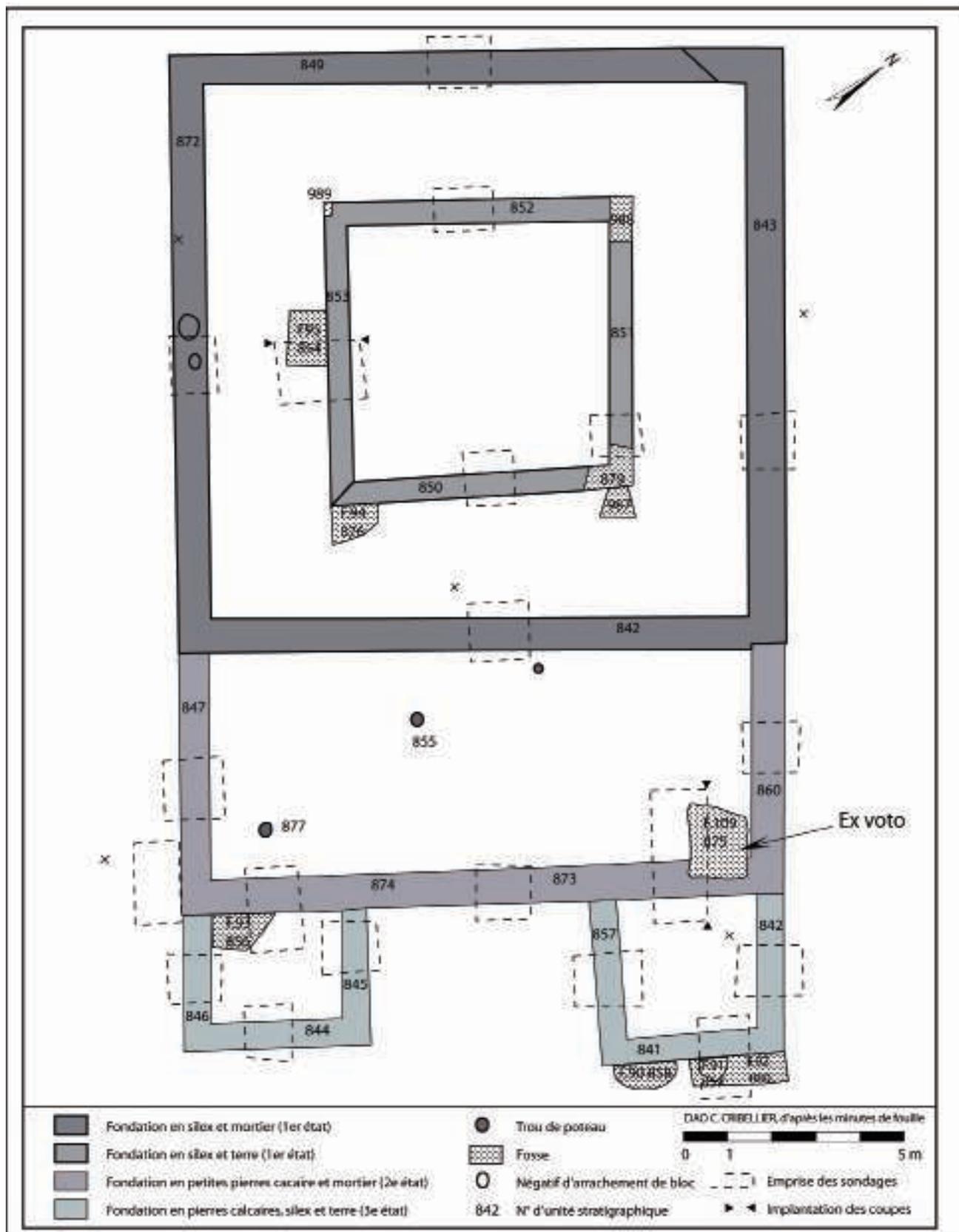


Fig. 3 : Pannes, Le Clos du Détour (Loiret), plan du *fanum* F. 53 et localisation de l'ex-voto.

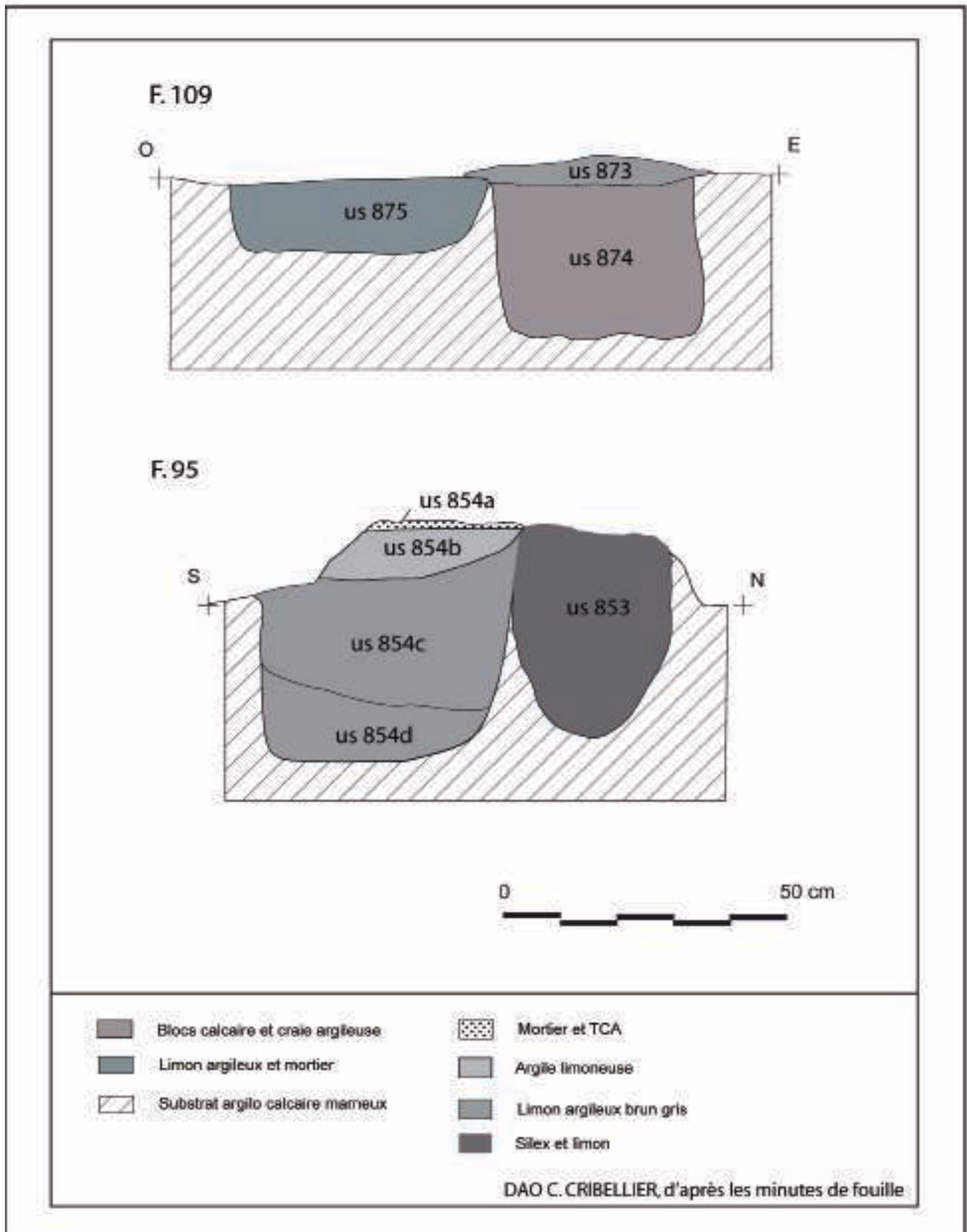


Fig. 4 : Pannes, Le Clos du Détour (Loiret), coupes des fosses F.95 et F.109 fouillées dans le fanum F. 53.



Fig. 5 : L'ex-voto oculaire de Pannes, Le Clos du Détour (Loiret).

Loire, le premier à la Bourgogne et à l'Est (FAUDUET 1993 : 115-116 ; ROMEUF 2000 : 52, n^{os} 129 et 130). Il convient toutefois de se montrer prudent car les découvertes qui se multiplient sont susceptibles de faire évoluer la cartographie. Les techniques de représentation des organes sont indifférentes à cette classification : dessin réaliste ou symbolique (REINACH 1894 : 355-358), métal embouti, repoussé, tracé linéaire continu ou en pointillé, figuration ou non du nez, de la pupille, etc. Ces variantes sont innombrables, y compris sur un même site. L'écrasante majorité de ces ex-voto est percée de trous de suspension – un trou central, deux trous latéraux, les deux, ou plus encore –, et, certainement, ceux qui en sont actuellement dépourvus présentaient de petites anses, comme à Pouillé (BOURGEOIS, SIKORA 1982 : 243, fig. 1) : tous étaient destinés à être accrochés, probablement sur des supports en bois, qui pouvaient eux-mêmes être fixés à des parois (CAZANOVE 1993 : 11-126). Cette caractéristique implique que, quand un œil unique est représenté, il faut penser qu'il était peut-être accompagné d'un second, à côté (REINACH 1894 : n^{os} 482 à 525) ; d'ailleurs, à deux reprises au moins, les yeux sont figurés isolément sur deux petites plaques de bronze, elles-mêmes fixées côte à côte sur un support : à Chamalières deux rectangles plats avec un renflement en forme d'amande pour l'œil sont cloués sur une plaquette en bois de hêtre en forme de cœur (ROMEUF 2000 : 52, et inv. CDR n^o 1577) ; aux Sources de la Seine

une technique similaire est adoptée, à la différence près que la pièce de bois est rectangulaire (DEYTS 1983 : n^o 298).

Trouvé légèrement plié à la gauche de la barre centrale (vue de face), au niveau de la première lettre, l'ex-voto de Pannes a été aisément redressé ; les surfaces antérieure et postérieure sont marquées de petites abrasures, de stries peu profondes, de minuscules irrégularités ; une brisure très superficielle part vers le bas et la gauche à partir de l'amorce supérieure gauche de la bande médiane. Pris isolément, l'objet semble insolite, mais, inséré dans l'ensemble, il est identifiable avec certitude, quoiqu'il présente des particularités remarquables (Fig. 5 ; US.875, inv. 103, SRA Orléans).

En premier lieu, il constitue l'aboutissement de la forme bi-losangique : les deux amandes sont très étirées, au point de se terminer en pointe ; à chaque extrémité était percé un trou de suspension. Au lieu d'être représentée par une languette verticale, la transition nasale est réduite à un mince et long bandeau horizontal. Rien ne reproduit le dessin ni des yeux ni du nez ; la surface est parfaitement lisse, de sorte qu'une grande élégance se dégage de l'ensemble, très épuré, atteignant une abstraction inconnue partout ailleurs.

Ensuite, si les ex-voto oculaires sont de taille variable (certains sont très petits), ils ont le plus souvent entre 6 et 8 cm de long ; celui de Pannes est deux fois plus long, et très mince (FAUDUET 2002 : 144, " de 4 à 10 cm de long en moyenne " ;



Fig. 6 : Les dimensions de l'ex-voto oculaire de Pannes, Le Clos du Détour (Loiret).

MITARD 1993 : 363, plaque en tôle aux yeux évidés du temple de Genainville, 11 cm de long). Ses dimensions sont reportées ci-dessus (Fig. 6).

Enfin, le matériau et l'inscription sont remarquables.

3. LE MATÉRIAU

Dans leur écrasante majorité, les ex-voto oculaires des provinces nord-occidentales de l'Empire romain sont dits "en bronze", c'est-à-dire qu'ils sont fabriqués à partir d'une mince feuille d'alliage cuivreux (bronze ou laiton). Le nombre considérable de ces offrandes rend un recensement complet difficile ; cependant, les exceptions à cet emploi du "bronze" dans les provinces nord-occidentales sont rares (FAUDUET 2002 : 143-144). Il est probable que des tablettes en bois pouvaient être peintes de représentations oculaires, à Chamalières notamment (ROMEUF 2000 : 86 ; 88-89) ; quelques ex-voto oculaires sont façonnés en terre cuite, en os (Châteaubleau, Seine-et-Marne : GRICOURT, HOLLARD, PILON 1999 : 144), en verre (REINACH 1894 : 35, n° 491, musée d'Orléans, réputé provenir d'*Argentomagus*), ou coulés en plomb comme à Pouillé, Loir-et-Cher (*Fouilles...* 1982 : 71-72, fig. 44-46). À l'autre extrémité de l'échantillonnage des matériaux, les métaux précieux sont exceptionnels, sans qu'on puisse dire dans quelle mesure cette rareté résulte de récupérations et de refontes. C'est en Bretagne, province

pauvre en ex-voto anatomiques, que l'unique plaque oculaire en or romaine connue dans les provinces occidentales a été trouvée, avec un grand nombre d'autres en matériaux plus ordinaires (35 en bronze et céramique), à Wroxeter-*Viroconium*, capitale de la cité des *Cornouii* (PAINTER 1971 : pl. LXVII ; HENIG 1984 : 139-141 et 142, fig. 74).

Celui de Pannes est en argent, matériau rare, connu pour certains ex-voto anatomiques, ainsi dans le nymphée du sanctuaire de Sceaux-du-Gâtinais (RONCIN 1976 ; ex-voto anatomique sexué, MORIN, GUIOT 2009 : 36-37).

4. LE TEXTE

La présence d'une inscription sur ces offrandes banales est tout à fait exceptionnelle, précisément parce qu'elles sont banales, fabriquées en séries et vendues aux dévots près des sanctuaires à prix modique, comme aujourd'hui les médailles aux alentours des sites religieux : sur plus de 900 ex-voto des Sources de la Seine, seuls trois portent des dédicaces (SCHEID 1992 : 25-40 ; FAUDUET 2002 : 143-152 ; CAZANOVE 2009 : 335-371). Texte inscrit et valeur du support ne vont pas de pair : l'ex-voto en or de Wroxeter est anépigraphé. Celui de Pannes, qui est aussi un objet unique, a été, lui, personnalisé à la demande, après la fabrication, par une dédicace dont l'intitulé est consubstantiel à la nature de l'objet avec lequel il est en accord (Fig. 7).



Fig. 7 : Le texte de l'ex-voto oculaire de Pannes, Le Clos du Détour (Loiret).

Le texte n'a pas été gravé d'un trait continu, mais au poinçon, c'est-à-dire que les lettres se composent d'une succession de points emboutis avec un stilet, selon un procédé très commun pour les textes sur les supports métalliques ; rapide et facile d'exécution, il est fréquemment employé pour les objets cultuels. Les caractères mesurent entre 3 et 4 mm ; les lettres majuscules se terminent par de petits *apices*, sous forme d'un point qui prolonge les lignes. Les A ne sont pas barrés, les boucles supérieures des P et des R sont assez étroites et les tracés, surtout les arrondis, assez gauches : le C est pointu (le point qui semble en faire un G est une irrégularité du métal), le O a été gravé en deux demi-cercles qui s'accordent maladroitement en haut et en bas, le second V est bien pointu mais le premier comporte un point inférieur qui déséquilibre le tracé, le M se compose de deux A malhabilement accolés. Si l'artisan métallurgiste a fait preuve de dispositions artistiques affirmées, il n'en va pas de même, quel qu'en soit l'auteur, pour le message. Le texte, laconique comme il est coutumier sur ce type d'objet, se compose de deux éléments : le nom de la dédicante et la formule votive.

Le nom de la dédicante est inscrit sur les éléments gauche et droit. Il est aisément déchiffrable : à gauche, *PRISCEIA*, le gentilice – la lecture *PRISCEIA* qui a été faite en un premier temps est due au positionnement maladroit des points inférieurs du I et du A ; à droite, *AVIOLA*, le *cognomen*. Il s'agit donc d'une citoyenne romaine puisqu'elle porte un nom et un surnom (et non pas un nom unique), d'origine indigène pérégrine. Son gentilice *Prisceia* est bâti sur *Priscus*, selon une formation patronymique, c'est-à-dire qu'une désinence a été ajoutée à la racine, conformément à une pratique fréquente chez les pérégrins dont la famille est devenue citoyenne. Le plus souvent, la désinence est *-ius* ou *-inius* mais les gentilices terminés en *-eius* ne sont

pas rares (ex. : *Ateius*, *Coceius*, *Crepereius*, *Fon-teius*, *Lucceius*, *Pompeius*, etc. ; ou, en formation patronymique, *Agileius*, sur *Agilis*, *Gracileius* sur *Gracilis*, ou l'*unicum Tornioneius*) (DONDIN-PAYRE, RAEPSAET-CHARLIER 2001, index : 719-757 ; sur la formation patronymique : 243-246 ; *Tornioneius*, *ILB*² 109). Ce gentilice ne semble pas attesté ailleurs ; c'est un *unicum*, comme il en existe de nombreux en Gaule¹. Le surnom, *Aviola*, est remarquable : il est connu pour être celui d'une branche de la famille sénatoriale des *Acilii* auxquels il est presque réservé ; cependant, on en trouve quelques attestations très dispersées². Il n'est donc pas contraignant d'y voir la reprise d'un nom romain glorieux³, mais sa rareté et le fait qu'il soit appliqué à une femme alors qu'il est d'ordinaire masculin, associés à la nature patronymique du gentilice, confirment que *Prisceia Aviola* est de souche indigène. Lors de l'accès à la citoyenneté romaine, sa famille a choisi ses noms, parmi le registre italien (*Aviola*) et par fabrication sur une racine italienne (*Priscus* → *Prisceius/a*).

Les dévots qui dédicent leurs offrandes étant en écrasante majorité des hommes (FAUDUET 2007 : 185), et plus souvent des pérégrins que des ci-

1. La seule variante qui s'en approche est essentiellement attestée à Rome et a été déclinée sous les formes grécisantes *Prisce*, *Prische*, *Prisces* ; peut-être *Iulia Priscean* (?), Pannonie, Ajka, *CSIR* 8, 93.

2. DONDIN-PAYRE 1993 : 90-96. Les autres *Aviolae* : *EURom* 43 (Rome), L. Apuleius *Aviola* ; *CIL*, V, 4919 à 4922, en 28 ap. J.-C. (Zanano), le chevalier C. Silius *Aviola* est lié par des accords de patronat à quatre cités d'Afrique ; *CIL* IX, 1147 (*Aeclanum*), le magistrat P. Aenonius *Aviola* ; *CIL* XIV, 2340 (*Albanum*), Claudius *Aviola* fils de Claudia Bassilla ; et peut-être à Lyon, *CIL* XIII, 2011. Unique variante : *CIL* II, 153, Elvas, Lusitanie : *Aviolus* au masculin.

3. On pense à des surnoms comme celui de *Numitor* (*Aelius*), attesté au sanctuaire de Berthouville, *CIL*, XIII, 3183⁶, ou d'*Agricola* (*Albanus*), à Mayence *CIL* XIII, 6669.

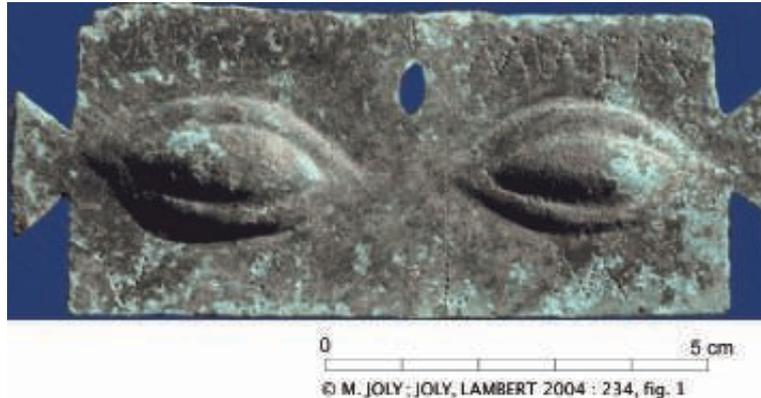


Fig. 8 : La plaque oculaire de Mirebeau (Côte-d'Or).



Fig. 9 : L'ex-voto de Matta aux Sources de la Seine (Côte-d'Or).

toyens romains (FAUDET 2008 : 106), l'ex-voto de Pannes est aussi original à ce double titre.

La formule votive est inscrite au centre, sur la bande nasale : *u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)* " elle a exécuté son vœu volontiers équitablement ". Elle n'est pas indifférente, en dépit de son caractère banal : *Prisceia* n'a pas fait un don, elle a conclu un pacte avec une divinité à laquelle elle a promis une offrande si sa demande était exaucée ; elle s'est acquittée de sa promesse puisque la divinité sollicitée a répondu favorablement à cette demande ; son ex-voto est

l'aboutissement d'un processus tout à fait romain (SCHEID 1992 : 31-34 ; CAZANOVE 2009 : 355-371).

Il importe peu que le nom de cette divinité ne soit pas exprimé, le contexte étant considéré comme suffisamment explicite par les dévots ; il est vain de spéculer sur son identité, puisqu'il est bien établi que les ex-voto anatomiques, si courants en Gaule, peuvent être déposés à l'intention d'un dieu guérisseur comme Apollon, mais aussi de Mars ou de n'importe quelle entité divine, qu'elle soit vénérée seule ou à côté d'autres, principalement

ou occasionnellement concernée par la guérison (ainsi Mars Lethunnus à Aire-sur-Adour, ou Lenus Mars à Trèves : SCHEID 1992 : 36-39). Les deux seuls autres ex-voto oculaires inscrits connus dans les Gaules, à Mirebeau et aux Sources de la Seine, reflètent cette situation (CAZANOVE 2009 : 351-371, spéc. sur celui de Pannes, note 360).

À Mirebeau-sur-Bèze, à 20 km de Dijon (cité des Lingons), dans un sanctuaire contigu à un camp romain, occupé de La Tène moyenne (fin IV^e-déb. III^e s. av. n. è.) jusqu'au début du III^e s. ap., une cinquantaine d'ex-voto oculaires anépigraphes et une plaque inscrite ont été mis au jour dans un niveau d'abandon, si bouleversé qu'on ne peut le dater précisément (contexte : BARRAL, JOLY 2003 ; ex-voto : JOLY, LAMBERT 2004 : 233-237 ; AE 2004, 999)⁴. Un ex-voto en bronze, en forme de *tabula ansata*, porte l'inscription *Olitius Mineru(ae) / u. s. l. m.* (Fig. 8). Le texte est inscrit au poinçon, de part et d'autre des yeux figurés en relief, surmontés au centre d'un trou de fixation unique ; les caractères, des majuscules, sont d'un tracé légèrement plus sûr que ceux de Pannes, mais la technique est absolument identique. Le pérégrin qui se nomme *Olitius*, et non *Olius*⁵, accomplit la promesse qu'il a faite à la déesse Minerve, qui a, de son côté, exaucé la demande qu'il lui avait adressée, vraisemblablement en sa qualité de guérisseuse (AUPERT 1992 : 68 ; CAZANOVE 2009 : 366-367).

Aux Sources de la Seine, un seul des très nombreux ex-voto oculaires est inscrit (Fig. 9, DEYTS 1994 : pl. 53, 5 A). La plaque en bronze, rectangulaire, percée d'une dizaine de trous ce qui laisse à penser qu'elle a été déplacée plusieurs fois, porte un dessin d'yeux, avec des cils, surmonté du mot *MATTA* inscrit non au poinçon mais d'un trait continu, d'une écriture proche de la cursive, notamment pour le M. *Matta* est un anthroponyme connu presque uniquement comme nom unique de pérégrine⁶.

4. L'expression " plaquette en bronze utilisée comme ex-voto " est maladroite car elle donne l'impression d'une utilisation secondaire de l'objet, ce qui n'est pas le cas. Ces objets ont été mis en relation avec la restructuration globale associée à l'arrivée de la 8^e légion auguste.

5. La lecture *Ollius* de la publication doit être corrigée : il s'agit bien d'*Olitius*, nom déjà connu, en Narbonnaise, *OPEL* III, et ailleurs, par exemple chez les Trévires, DELAMARRE 2007 : 144-145 ; il est formé sur le celtique *ol(l)ō* : " grand " : DEGAVRE 1998 : 327.

6. *Matta*, oublié dans *OPEL* III, est attesté, particulièrement au centre des Gaules, notamment chez les Éduens, et dans

Un deuxième ex-voto épigraphe, au même lieu, qui représente des seins, est dédié à la déesse *Sequana* : *De(ae) Sequana(e) Sienulla Vectii fi. u. s. l.* (AE 1969/70, 397a = *ILingons-M*, 8 ; DEYTS 1994 : 126 ; LANDES 1992 : 223, n^o 100 et ill. : 248) ; il est légitime de supposer que *Matta* s'adresse aussi à *Sequana*, mais cela reste une hypothèse.

Récapitulons les caractéristiques de l'ex-voto oculaire de Pannes : il est le seul actuellement connu en Occident qui associe un métal rare et une inscription ; fruit de l'initiative d'une citoyenne, il a été déposé dans un sanctuaire du territoire, de ceux que l'on qualifie à tort de " ruraux " alors qu'il ne s'agit que d'un lieu de culte localisé hors du chef-lieu de la cité⁷. Il infirme catégoriquement l'équation communément énoncée encore aujourd'hui : sanctuaire " rural " = pérégrin = indigène. Même s'il est le seul objet retrouvé intact dans la fosse, puisque le fait votif n'est pas isolé, il témoigne de l'existence d'un lieu de culte attractif, susceptible d'attirer des fidèles d'un niveau économique et social assez élevé. Il constitue une preuve de romanisation à de multiples titres : la nature du support, un ex-voto anatomique, catégorie d'objets sans doute venue d'Italie⁸ ; le recours à la pratique romaine du *uotum* (VAN ANDRINGA 2002 : 122 ; CAZANOVE 2009 : 361 et n^o 29) ; l'emploi de l'écrit ; le statut juridique de la dédicante ; la situation du sanctuaire. Il confirme la dissociation entre

les provinces du Nord (ainsi à Namur, *ILB* 34) ; cet anthroponyme celte, hypocoristique, formé sur le mot celte *matu* " ours " n'est connu que pour des femmes : DONDIN-PAYRE, RAEPSAET-CHARLIER 2001 : index, et DELAMARRE 2007 : 129 ; erreur : BAILLY 1994 : 61, un homme.

7. Limites du territoire sénon, DEBATTY 2004 : spéc. 90-94. Le sanctuaire est proche de celui de Sceaux-en-Gâtinais, en territoire sénon, où des ex-voto anatomiques ont aussi été trouvés, dont certains oculaires, PROVOST 1988 : 176, n^o 147. Il est probable, étant donné les vestiges antiques identifiés par des prospections pédestres, des diagnostics archéologiques et des fouilles préventives dans l'emprise de la " Zac Arboria " jouxtant le Clos du Détour, que des habitats et une nécropole à incinération antiques étaient installés à proximité du sanctuaire, sans qu'on puisse actuellement déterminer s'il leur est associé chronologiquement et fonctionnellement ou s'il est autonome (FRÉNÉE 2006).

8. La parenté entre les ex-voto des Gaules (Chamalières, sources de la Seine) et ceux d'Italie a été soulignée, ainsi que l'adaptation des matériaux locaux remplaçant la céramique italienne : ROMEUF 1986 : 87-89 ; CAZANOVE 1991 : 203-214, 1992 : 107-111, et 2009, notamment : 359 et n^o 24. Dans la péninsule ibérique les plaques métalliques sur lesquelles figurent un ou deux yeux découvertes dans une dizaine de sanctuaires pré-romains ont été interprétées comme le symbole d'une divinité, et non comme des ex-voto oculaires : HORN 2005 : 97-117.

ex-voto oculaire, dieu guérisseur et sanctuaire des eaux⁹ : aucune trace de source n'a été repérée à ce jour à Pannes, le petit établissement balnéaire et les puits constituant des équipements indispensables à n'importe quel rituel religieux (voir Fig. 2) ; aucune autre marque de demande ou d'obtention de guérison n'y a été décelée et rien ne donne d'indice sur l'identité de la divinité sollicitée.

Associant à la banalité de l'objet des particularités très originales, l'ex-voto oculaire offert à Pannes par *Prisceia Aviola* est un nouveau témoignage de la vigueur, de la variété, de la richesse, des imbrications entre cultures romaine et indigène dans les provinces gauloises.

BIBLIOGRAPHIE

AE

L'Année épigraphique, Paris, depuis 1888.

AUPERT 1992

Aupert P. - Les dieux guérisseurs du domaine celtico-romain, in : LANDES 1992 : 59-79.

BAILLY 1994

Bailly L. - Les ex-voto oculaires : témoins du culte de l'eau guérisseuse en Gaule romaine, in : *L'oeil ...* 1994 : 61-74.

BARRAL, JOLY 2003

Barral P., Joly M. - Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Bourgogne), *Archeologia*, 401 : 32-41.

BEN ABED, SCHEID 2003

Ben Abed A., Scheid J. - Sanctuaire des eaux, sanctuaire de sources, une catégorie ambiguë : l'exemple de Jebel Oust (Tunisie), in : CAZANOVE, SCHEID 2003 : 7-14.

BIARNE 2006

Biarne J. - Le sanctuaire des Perrières à Allonnes (Sarthe), in : Brouquier-Reddé V. et al. (dir.), *Mars en Occident*, Rennes : 229-234.

BOURGEOIS, SIKORA 1982

Bourgeois C., Sikora E. - Médecine des yeux dans le sanctuaire de l'eau de Pouillé (Loir-et-Cher), *RACF*, 21 : 241-248.

CANNY 1997

Canny D. - Étude préliminaire du petit mobilier, in : RENARD V., DAVID F., *Pannes, "Le Clos du Détour" (site 45 247 003 AH), 11/07/97*, Autoroute A77. Fouilles préventives, DFS 7, SRA Orléans : 2-20, 8 fig., 12 Cl.

CAZANOVE 1991

Cazanove O. (de) - Ex-voto de l'Italie républicaine : sur quelques aspects de leur mise au rebut, in : Brunaux J.-L. (dir.) - *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*, Paris : 203-214.

CAZANOVE 1993

Cazanove de O. - Suspension d'ex-voto dans les bois sacrés, in : *Les bois sacrés, Actes du colloque international (Naples, 23-25 novembre 1989)*, Naples : 111-126.

CAZANOVE 2009

Cazanove de O. - Oggetti muti ? Le iscrizioni degli ex voto anatomici nel mondo romano, in : Bodet J., Kajava M. (dir.), *Dediche sacre nel mondo grec-romano. Diffusione, funzioni, tipologie*, Rome : 355-371.

CAZANOVE, SCHEID 2003

Cazanove de O., Scheid J. (dir.) - *Sanctuaires et sources dans l'Antiquité. Les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte*, Naples.

CIL

Corpus Inscriptionum Latinarum, Berlin, à partir de 1863.

CRIBELLIER à paraître a

Cribellier C. - Montargis (Loiret) "Les Closiers", in : Cribellier C. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, Vol. 2, Suppl. à la *Revue Archéologique du centre de la France*.

CRIBELLIER à paraître b

Cribellier C. (dir.) - *Un quartier d'habitat et d'artisanat de l'agglomération antique de Beaune-la-Rolande, Autoroute A19 - section Artenay - Courtenay, Commune de Beaune-la-Rolande (Loiret) "La Justice", "Les Guénines" et "La Fosse de l'Échelle", Sites A19 - I2-2 (n° 45 030 041AP) et I2-3 (n° 45 030 007 AH)*, Rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap, Orléans.

CSIR

Ertel C., Palágyi S., Redo F. - *Corpus Signorum Imperii Romani. Die Skulpturen des Stadtgebietes von Salla und Mogetiana sowie des Balaton-(Plattensee-)*

9. AUPERT 1992 : 62-71, liste des dieux guérisseurs en Gaule. L'association eaux = guérison = sanctuaire est trop souvent systématique en Gaule (BAILLY 1994 : 61-74) ; sur la question : CAZANOVE, SCHEID 2003 : *passim*, et, spécialement pour des considérations méthodologiques, BEN ABED, SCHEID 2003 : 7-9 ; CAZANOVE 2009 : 359 et n° 24.

- Oberlandes in den Komitaten Zala und Veszeprem*, Budapest, 1999.
- DEBATTY 2004
Debatty B. - Les limites de la cité gallo-romaine des Sénon. Perception et réalité, *Hypothèses* : 85-94.
- DEGAVRE 1998-2004
Degavre J. - *Lexique gaulois*, 3 t., Bruxelles.
- DELAMARRE 2007
Delamarre X. - *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris.
- DEYTS 1983
Deyts S. - *Les bois sculptés des Sources de la Seine, Gallia*, Suppl. 42, Paris.
- DEYTS 1992
Deyts S. - Notices, in : LANDES 1992 : 224-227.
- DEYTS 1994
Deyts S. - *Un peuple de pèlerins. Offrandes de pierre et de bronze des Sources de la Seine*, 13^e Suppl. à la *Rev. Arch. De l'Est*, Dijon.
- DONDIN-PAYRE 1993
Dondin-Payre M. - *Exercice du pouvoir et continuité gentilice. Les Acilii Glabrones du III^e siècle av. J.-C. au I^{er} siècle ap. J.-C.*, Rome.
- DONDIN-PAYRE, RAEPSAET-CHARLIER 2001
Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.Th. - *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Timperman, Bruxelles.
- DONDIN-PAYRE, SCAON 2006/7
Dondin-Payre M., avec la collab de Scaon C. - Inscription funéraire trouvée à Gondreville (Loiret, cité des Sénon), *RACF*, 45-46, [en ligne]. URL : <http://racf.revues.org/index611.html>.
- EURom
Solin H. - *Epigraphische Untersuchungen in Rom und Umgebung*, Helsinki, 1975.
- FAUDET 1988
Fauduet I. - Ex-voto métalliques en forme d'yeux du sanctuaire gallo-romain des Bois du Four à Chaux à Bû, *Bull. Soc. Arch. Eure-et-Loir*, 15 : 31-36.
- FAUDET 1990
Fauduet I. - Les ex-voto anatomiques du sanctuaire de Bû, *Rev. Arch. Ouest*, 7 : 93-100.
- FAUDET 1993
Fauduet I. - *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris ; rééd. revue et augm. 2010.
- FAUDET 2002
Fauduet I. - Les ex-voto en forme d'yeux en Gaule, in : *Autour de l'œil dans l'Antiquité. Approche pluridisciplinaire*, Lons-le-Saunier : 143-152.
- FAUDET 2007
Fauduet I. - Divinités celtiques sur les objets métalliques en Gaule, in : Haüssler R., King A.C. (dir.) - *Continuity and innovation in religion in the Roman West*, Portsmouth : 177-187.
- FAUDET 2008
Fauduet I. - Divinités honorées dans les sanctuaires des Trois Gaules, in : Haüssler R., *Romanisation et épigraphie. Études interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain*, Montagnac : 95-109.
- Fouilles... 1982
Fouilles et méthodes archéologiques en Loir-et-Cher - Thésée-la-Romaine et Pouillé. Catal. Expos., château de Blois (4 décembre 1982-20 janvier 1983), Blois.
- FRÉNÉE 2006
Frénée É. (dir.) - *Pannes ZAC Arboria, sites 1, 3, 4, 5 et 7 : Rapports de fouilles préventives*, Inrap, Orléans.
- GRICOURT, HOLLARD, PILON 1999
Gricourt D., Hollard D., Pilon F. - Le Mercure *Solitumaros* de Châteaubleau (Seine-et-Marne) : *Lugus* macrophtalme, visionnaire et guérisseur, *Dialogues d'histoire ancienne*, 25 : 127-180.
- HENIG 1984
Henig M. - *Religion in Roman Britain*, Londres.
- HORN 2005
Horn F. - Le Visible et l'Invisible. Réflexions sur l'interprétation des plaquettes oculaires métalliques de la péninsule Ibérique préromaine, *Archivo Español de Arqueología*, 78 : 97-117.
- ILB²
Demant A., Raepsaet-Charlier M.-Th., *Nouveau Recueil des Inscriptions latines de Belgique (ILB²)*, Bruxelles, 2002.
- ILingons
Le Bohec Y. - *Inscriptions de la cité des Lingons*, Paris, 2003.
- JOLY, LAMBERT 2004
Joly M., Lambert P.-Y. - Un ex-voto dédié à Minerve trouvé sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or), *Rev. Arch.*, 53 : 233-237.
- L'œil... 1994
L'œil dans l'Antiquité romaine, Catal. Expos., Musée d'archéologie, Lons-le-Saunier.
- LANDES 1992
Landes C. (dir.) - *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, Catal. Expos., Musée archéologique Henri Prades, Lattes.
- MITARD 1993
Mitard P.-H. et al. - *Le sanctuaire gallo-romain de Genainville (Val-d'Oise)*, Guiry-en-Vexin.

MORIN, GUIOT 2009

Morin J.-L. et Guiot Th. (dir.) - *Aux origines du Loiret, de la préhistoire à l'A 19*, Catalogue Expos., Conseil général du Loiret, Orléans.

OPEL III

Lörincz B. et al. (dir.) - *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, 3, Vienne, 2000.

PAINTER 1971

Painter K.S. - A Roman gold ex-voto from Wroxeter, *Antiquaries Journal*, 51 : 329-331.

PROVOST 1988

Provost M. - *Le Loiret - 45*, Carte archéologique de la Gaule, Acad. des Inscr. et B.-L., Paris.

REINACH 1894

Reinach S. - *Antiquités nationales. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule romaine*, Paris.

RENARD, DAVID 1997

Renard V., David F. - *Pannes, "Le Clos du Détour" (site 45 247 003 AH), 11/07/97, Autoroute A77. Fouilles préventives*, DFS 7, SRA Orléans (consultable au SRA).

ROMEUF 1986

Romeuf A.-M. - Ex-voto en bois de Chamalières (Puy-de-Dôme) et des Sources de la Seine. Essai de comparaison, *Gallia*, 44 : 65-89.

ROMEUF 2000

Romeuf A.-M. - *Les ex-voto gallo-romains de Chamalières (Puy-de-Dôme) : bois sculptés de la source des Roches*, cat. sur CDRom avec Dumontet M., DAF 82, MSH, Paris.

RONCIN 1976

Roncin M. - Un sanctuaire gallo-romain de la déesse Segeta à Sceaux-du-Gâtinais (Loiret), *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, 7 : 50-66.

SCHEID 1992

Scheid J. - Épigraphe et sanctuaires guérisseurs en Gaule, *Mél. de l'École Franç. de Rome, Antiquité*, 104 : 25-40.

VAN ANDRINGA 2002

Van Andringa W. - *La Religion en Gaule romaine. Piété et politique (1^{er}-3^e siècle apr. J.-C.)*, Errance, Paris.